

**EXTRAIT DU REGISTRE DE
DÉLIBÉRATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL
SÉANCE ORDINAIRE DU 05 JUIN 2026**

DATE DE CONVOCACTION 30 mai 2026	
NOMBRE DE CONSEILLERS	
EN EXERCICE	: 35
PRESENTS	: 28
ABSENTS	: 07
PROCURATIONS	: 06
ABSTENTIONS	: 08
CONTRES	: 02
VOTANTS	: 34

**Délibération n° 51 – 2026/MK
Affectation des résultats du Budget M57 et des Budgets
Annexes de la Ville de Kourou - Exercice 2025.**

L'an deux mille vingt-six, le vendredi cinq juin à dix-huit heures, le Conseil municipal de la Commune de Kourou, dûment convoqué, s'est réuni en séance ordinaire en salle des délibérations à l'Hôtel de Ville, sous la présidence de **Monsieur Michael RIMANE, Maire.**

ÉTAIENT PRÉSENTS :

M. Michael RIMANE, Mme Claudine RINGUET, M. Enrico BERTHIER, Mme Keila DE PAIVA, M. Albert Frank SAMUELS, Mme Stelly FERNAND-LAURENCIN, Mme Marie-France BANGO, Mme Mathilde LUBIN, M. Gilles DUFAIL, Mme Myriam SENES, M. Laurent SALINIER, M. Jean-Paul TONY, M. Jean-Marc BLAIZOT, M. Eric LOUIS, Mme Juliette MONTABORD, Mme Renata BRAGANCE, Mme Ruanny CANTAO DIAS, Mme Inès LINDOR, Mme Karine MONNERA, Mme Christelle PANSA, M. Joseph DORCENA, M. Jean-Aubéric CHARLES, Mme Françoise FREDOC, M. François RINGUET, Mme Marlène MABIE, M. Davy RIMANE, M. Jean-Étienne ANTOINETTE, Mme Laura RINGUET.

ÉTAIENT ABSENTS :

M. Benjamin ZULEMARO, M. Frédéric LLADERES, M. Bernard BIREBENT, M. Mafait SEIDE, Mme Martine PAPAIX, Mme Micheline ANTOINETTE, M. Salim FOUHANE.

PROCURATION :

M. Benjamin ZULEMARO a donné pouvoir à Mme Karine MONNERA.
M. Frédéric LLADERES a donné pouvoir à M. Michael RIMANE.
M. Bernard BIREBENT a donné pouvoir à Mme Claudine RINGUET.
M. Mafait SEIDE a donné pouvoir à Mme Mathilde LUBIN.
Mme Martine PAPAIX a donné pouvoir à M. Jean-Aubéric CHARLES.
Mme Micheline ANTOINETTE a donné pouvoir à M. Davy RIMANE.

Les Conseillers Municipaux présents forment la majorité des membres en exercice conformément à l'article 10 de la loi n° 2020-290 du 23 mars 2020 modifié par l'article 1^{er} de l'ordonnance n°2020-562 du 13 mai 2020.

Au vu de l'application des articles L. 2121-14 et L. 2121-15 du Code Général des Collectivités Territoriales, il a été procédé à la nomination d'une secrétaire de séance.

Mme Karine MONNERA a été nommée à cette fonction qu'elle a acceptée.

**Point n° 06 : Affectation des résultats du Budget M57 et des Budgets
Annexes de la Ville de Kourou - Exercice 2025.
(Rapport n° 2026 – 06 – 05 R/MK)**

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

	RESULTAT CLOTURE EX PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025		SOLDE DES RESTES A REALISER		
	saisir le – si déficit		saisir le – si déficit	saisir le – si déficit					
INVEST	838 422,50		- 753 473,34	84 949,16	Dépenses (à saisir en positif)	11 594 863,55	-11 053 079,85	Besoin de financement si le résultat est négatif (émission d'un titre au 1068)	-10 968 130,69
					Recettes (à saisir en positif)	541 783,70			
FONCT	- 6 993 668,37		- 455 456,00	-7 449 124,37				Résultat de fonctionnement à affecter	-7 449 124,37

Sur ces bases, il n'est pas possible d'affecter le résultat de la section de fonctionnement car il est déficitaire.

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté (7 449 124,37) €

001 - Résultat d'investissement reporté 84 949,16 €

Affectation du résultat du Budget Annexe Assainissement (M49) de Ville de Kourou - Exercice 2025.

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

	RESULTAT CLOTURE EX PRECEDENT	PART AFFECTE A L'INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	
	saisir le – si déficit		saisir le – si déficit	saisir le – si déficit			
INVEST	775 587,96		- 13 404,28	762 183,68	Dépenses (à saisir en positif) Recettes (à saisir en positif)	0,00	Besoin de financement si le résultat est négatif (émission d'un titre au 1068) 762 183,68
FONCT	4 298 719,40		161 443,04	4 460 162,44			Résultat de fonctionnement à affecter 4 460 162,44
résultat de cloture global							5 222 346,12

Il n'est pas nécessaire d'affecter le résultat de la section de fonctionnement car le résultat global de la section d'investissement est excédentaire.

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté 4 460 162,44 €

001 - Résultat d'investissement reporté 762 183,68 €

Affectation du résultat du Budget Annexe Eau Potable (M49) de Ville de Kourou - Exercice 2025.

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

	RESULTAT CLOTURE EX PRECEDENT saisir le - si déficit	PART AFFECTEE A L'INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025 saisir le - si déficit	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025 saisir le - si déficit	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER		
INVEST	2 761 591,05		39 584,27	2 801 175,32	Dépenses (à saisir en positif) Recettes (à saisir en positif)	0,00	Besoin de financement si le résultat est négatif (émission d'un titre au 1068)	2 801 175,32
FONCT	3 321 834,91		85,59	3 321 920,50			Résultat de fonctionnement à affecter	3 321 920,50
résultat de cloture global								6 123 095,82

Il n'est pas nécessaire d'affecter le résultat de la section de fonctionnement car le résultat global de la section d'investissement est excédentaire.

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté 3 321 920,50 €

001 - Résultat d'investissement reporté 2 801 175,32 €

Affectation du résultat du Budget Annexe CNES de Ville de Kourou - Exercice 2025.

Le besoin de financement de la section d'investissement ressort comme suit :

	RESULTAT CLOTURE EX PRECEDENT	PART AFFECTEE A L'INVEST	RESULTAT DE L'EXERCICE 2025	RESULTAT DE CLOTURE DE L'EXERCICE 2025	RESTES A REALISER 2025	SOLDE DES RESTES A REALISER	
	saisir le – si déficit		saisir le – si déficit	saisir le – si déficit			
INVEST				0,00	Dépenses (à saisir en positif) Recettes (à saisir en positif)	0,00	Besoin de financement si le résultat est négatif (émission d'un titre au 1068) 0,00
FONCT	161 978,00		6 000,00	155 978,00			Résultat de fonctionnement à affecter 155 978,00
résultat de cloture global						155 978,00	

Il n'est pas nécessaire d'affecter le résultat de la section de fonctionnement car il n'y a pas de résultat en section d'investissement.

Les résultats sont reportés ainsi :

002 - Résultat de fonctionnement reporté 155 978 €

001 - Résultat d'investissement reporté 0 €

**Délibération portant sur l'affectation des résultats de l'exercice 2025 –
Budget Principal (M57) et Budgets Annexes : Assainissement (M49), Eau
(M49) et CNES (M57) de la Ville de Kourou.**

VU l'exposé de Monsieur le Maire ;

VU Code Général des Collectivités Territoriales notamment l'article L. 2311-5 ;

VU le rapport de présentation n° 2026-06-05 R/MK relatif à l'affectation des résultats de l'exercice 2025 – Budget Principal (M57) et Budgets Annexes : Assainissement (M49), Eau (M49) et CNES (M57) de la Ville de Kourou ;

VU l'avis favorable de la Commission Finances, Ressources-Humaines, Administration Générale réunie le 21 mai 2026 ;

APRÈS avoir entendu les explications sur le Compte financier Unique 2025 ;

STATUANT sur l'affectation du résultat de fonctionnement ;

CONSIDÉRANT que seul le résultat de la section de fonctionnement doit faire l'objet de la délibération d'affectation du résultat ;

Le Conseil municipal,

Après en avoir délibéré à la majorité des suffrages exprimés (Madame Martine PAPAIX (procuration à M. Jean-Aubéric CHARLES), M. Joseph DORCENA, M. Jean-Aubéric CHARLES, Mme Françoise FREDOC, M. François RINGUET, Mme Micheline ANTOINETTE (procuration à M. Davy RIMANE), Mme Marlène MABIE, M. Davy RIMANE se sont ABSTENUS et M. Jean-Étienne ANTOINETTE, Mme Laura RINGUET ont voté CONTRE).

DÉCIDE

D'AFPECTER les résultats de fonctionnement 2025 comme suit :

- Budget principal :

002 - Résultat de fonctionnement reporté - 7 449 124,37 €

001 - Résultat d'investissement reporté 84 949,16 €

- Budget annexe « Assainissement » :

002 - Résultat de fonctionnement reporté 4 460 162,44 €

001 - Résultat d'investissement reporté 762 183,68 €

- Budget annexe « Eau » :

002 - Résultat de fonctionnement reporté 3 321 920,50 €

001 - Résultat d'investissement reporté

2 801 175,32 €

- Budget annexe « CNES » :

002 - Résultat de fonctionnement reporté

155 978 €

001 - Résultat d'investissement reporté

0 €

D'AUTORISER Monsieur le Maire à entreprendre toutes les démarches afférentes à cette opération, notamment à signer toutes les pièces comptables, administratives et juridiques s'y rapportant.

Pour extrait conforme à l'original.

Kourou, le 05 juin 2026



Le Maire,

Michael RIMANE

Le Maire de la Ville de Kourou soussigné
Certifie que la présente délibération
A été transmise au Préfet de la Guyane

Le 15 juin 2026

Et publiée le 15 juin 2026



Le Maire,

Michael RIMANE